
GEOTERRE

Le Châtelet-en-Brie_Le Bois Castel

METHODOLOGIE DU SUIVI DES PC

Atelier LD – Décembre 2023_IndB

Contact principal	Fonction	Mail	Tél
Noémie CERRA	Architecte coordinateur en charge du suivi PC TAB	noemie.cerra@atelierld.com	02 49 49 28 98
Contact en copie	GEOTERRE		
Elodie PEDRERA		e.pedrera@geoterre.fr	01 64 71 18 70
Sylvain ENGEL		s.engel@geoterre.fr	01 64 71 18 75

Avant le dépôt de chaque dossier de permis de construire, celui-ci doit être soumis à l'approbation de l'architecte coordinateur de l'opération. Cette mission est assurée par l'Atelier LD, qui a la charge de garantir la cohérence d'ensemble, l'harmonie visuelle, la gestion hydraulique et la qualité architecturales et paysagères des maisons implantées sur les terrains à bâtir.

Chaque permis de construire fera l'objet d'une analyse et d'un rapport final pour autorisation de la part du prestataire. Un courrier d'accord définitif du prestataire sera rédigé avec signature des pièces PC pour permettre le dépôt de la demande par le pétitionnaire.

La mission de suivi PC permet :

- **La vérification de la conformité au PA10a et PA10b, et des plans de vente et fiches de lot :**
Avis sur la composition architecturale et l'insertion urbaine, le volet paysager et la gestion des eaux pluviales.
- **Le traitement des dossiers PC en plusieurs étapes sous forme de préavis :** une analyse initiale, suivie d'analyses complémentaires, selon les modifications apportées à la suite des remarques formulées, afin que le dossier soit recevable.

Les rapports d'analyse et VISA seront délivrés dans les 15 jours après réception des documents.

Les visas architecturaux seront établis par le prestataire et remis au maître d'ouvrage ainsi qu'au client pétitionnaire sous format PDF via les adresses mails contact.

La facturation de la mission s'effectuera à la fin du mois correspond à la transmission du premier avis.

Ne comprend pas l'étude des PC Modificatifs qui sera facturé en option, à hauteur de 180€ TTC.

Résumé de la procédure

